

Etant donné que ce sont les descendants de l'aîné des enfants d'Huart-Brenner qui nous intéressent plus particulièrement, nous intercalons ici Jean, le septième enfant, avant de continuer avec Jean-Gaspar (VII 1).

VII. 7) JEAN d'HUART

Né à Luxembourg le 6-8-1591, il fut d'abord chancelier de Jean de Schweikardt, archevêque-électeur de Mayence.

Comme nous l'avons déjà relevé, Jean et ses frères Jean-Gaspar et Jean-Remacle furent créés le 13-9-1613 chevaliers héréditaires du Saint-Empire. A cette occasion, l'empereur Mathias concéda aux d'Huart le droit d'orner d'une couronne l'écu qui avait les caractéristiques suivantes : D'argent à la branche de houx de 5 feuilles de sinople, fruitée de gueules et issant de 5 flammes de même *) ; timbré d'un heaume (casque de chevalier) placé de face, à 7 grilles. Les armoiries comportaient, outre des lambrequins d'argent et de gueules, un cimier (le houx de sinople issant du brasier ardent de gueules) accompagné de deux trompes (proboscides) coupées d'argent et de gueules à 3 flammes essorantes de gueules.

Devise : Mon cœur comme houx arde.

Par lettres patentes du 26-6-1626, l'archiduchesse Isabelle fait prendre à Jean d'Huart la succession de Antonio Suarès d'Aguellon comme secrétaire assistant et, le 16-7-1632, comme secrétaire d'Etat pour les affaires d'Allemagne et du Nord.

Voici ce que le D^r Coremans (1) nous apprend sur l'activité de Jean d'Huart :

« Ce secrétaire fut sous le gouvernement de l'Infante, devenue veuve, ce qu'avait été Fleckammer pendant la vie de l'archiduc Albert. Les documents de son temps marquent une des époques les plus brillantes de la secrétairerie allemande. Il rédigeait pour l'Infante les sommaires espagnols des correspondances allemandes, ainsi que les minutes des réponses qu'elle agréait presque toujours. C'était avec les princes les plus distingués du temps, ainsi qu'avec les Wallenstein, les Piccolomini, les Tilly, etc. que correspondait d'Huart, et il ne manquait pas à sa tâche. Sous ce secrétaire d'Etat, le système d'entretenir des espions sur différents points de l'Allemagne, ainsi qu'en Angleterre, en Hollande et en France, reçut beaucoup d'extension. Il fallait répondre à Richelieu, à la manière de Richelieu. Un curé westphalien rendit de bons services de ce genre. A Liège, dans les années 1636 et 1637, Jean d'Huart avait un correspondant nommé Marche, avocat de profession, qui, dans quelques lettres que nous possédons de lui, donne des preuves de sa perspicacité et com-

*) Plus tard, les 5 flammes devinrent « un feu de flammes » (Armorial général de 1696) ou « un brasier ardent » (P.N. de Kessel, Armorial luxb. 1868, p. 59).